

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Quelques notes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192003>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Quelques notes

*sur ce qui se passait à Lausanne et dans le Pays-de-Vaud lors de la Révolution helvétique.*

M. Mignot, éditeur, en notre ville, nous communique l'extrait, fait par M. Eugène Mottaz, d'un journal manuscrit de M. Pichard, professeur à l'Académie de Lausanne de 1800 à 1809, dans lequel ce dernier relatait au jour le jour ce qu'il apprenait, les principaux articles des journaux d'alors, et la manière dont ses amis et connaissances envisageaient les événements du moment.

Il ressort de ces notes que l'auteur vit avec joie son pays s'affranchir du pouvoir de Berne, et qu'il se laissa facilement gagner par l'enthousiasme général. On y trouve, du reste, une quantité d'incidents, de faits caractéristiques qui nous reportent, mieux que tout autre ouvrage, au sein même du mouvement d'émancipation qui s'emparait alors du peuple vaudois.

Il serait vraiment à regretter que le journal de M. Pichard ne vit pas bientôt le jour sous forme de volume, car nous avons la persuasion qu'il serait accueilli avec grand plaisir. Aussi espérons-nous que la souscription ouverte dans ce but par M. Mignot, rencontrera le meilleur accueil.

C'est à ce journal que nous empruntons les quelques détails qu'on va lire.

M. Pichard nous peint d'abord le mécontentement qui régnait dans le pays, et l'état des esprits lorsque la révolution éclata en France en 1789, révolution qui ne fit qu'enhardir les Vaudois à revendiquer leurs anciennes franchises.

Il fait remarquer qu'en revanche l'époque néfaste de la Terreur fut favorable à notre pays : « Les circonstances sont heureuses pour notre commerce. Celui de Genève, de Lyon, de Bordeaux, de Paris, se transporte à Lausanne. La prospérité semble être très grande, le luxe fait des progrès étonnants dans l'espace de deux ans. Les affaires qui se font à Lausanne sont considérables. On constate un renchérissement rapide du prix des loyers, des terres et de tous les objets de première nécessité. Le pays

semble très heureux jusqu'au 18 fructidor, qui est le point de départ de la Révolution helvétique. »

Bonaparte, qui venait de terminer sa célèbre campagne d'Italie et préparait son expédition d'Egypte, avait résolu de révolutionner la Suisse pour étendre l'influence de la France, pour couvrir nos frontières orientales et s'emparer du trésor de Berne, qu'il savait être très considérable.

Le journal de Pichard relate ici et là quelques faits qui montrent parfaitement le parti du Directoire français de s'emparer de la Suisse sous un prétexte quelconque.

« 7 janvier 1798. — On dit qu'il y a déjà à Lausanne un commissaire français incognito. On se montre des cartes signées Barras promettant du secours au premier signal.

« 19 janvier. — On annonce partout, ce soir, qu'on imprime chez M. Vincent 4000 billets de logement. Pour qui ? »

Pendant les premières semaines du mois de janvier, la Révolution s'était organisée dans le Pays-de-Vaud sous les yeux des baillis et de la Haute Commission d'Etat que LL. EE. y avaient envoyée. Le 12, un comité de réunion s'était formé à Lausanne pour centraliser le mouvement révolutionnaire, et le 18, les députés des villes de Vevey, Nyon, Morges, Payerne, Aubonne, Orbe, Cossonay, avaient formé le comité central des villes, noyau de la future Assemblée provisoire du Pays-de-Vaud.

Le 24 janvier, l'indépendance du Pays-de-Vaud fut proclamée à Lausanne et dans la plupart des autres localités qui n'étaient pas occupées par des troupes bernoises. La veille encore, le Deux-Cents de Lausanne et l'Assemblée provisoire avaient cherché à éviter une guerre en priant LL. EE. de ne pas refuser plus longtemps d'accorder aux Vaudois ce qu'ils demandaient, leur assurant que c'était le seul moyen de salut.

Citons à ce sujet le journal de Pichard :

« 15 janvier. — Le banneret de Nyon est venu demander à la Haute Commission bernoise la dissolution du cordon

de troupes bordant la frontière du Pays-de-Gex, à cause de l'excitation que cela produit.

» 23 janvier. — Le Deux-Cents de Lausanne envoie à Berne le bourgmestre de Saussure et Loys de Chandieu, pour inviter LL. EE. à ne pas faire avancer de troupes et à permettre l'Assemblée générale des députés des communes. Le Comité des villes envoie aussi à Berne, dans le même but, de Trey, de Payerne, et Henri Monod.

» A six heures du soir, arrivent à Lausanne une proclamation du général français Ménard et des lettres de Fr.-C. de la Harpe, engageant les Vaudois à proclamer immédiatement leur indépendance. Cette nouvelle, répandue aussitôt en ville, a causé une grande agitation et en même temps une grande joie. Le Comité de réunion a organisé une garde et envoyé des courriers dans toutes les directions. Plusieurs ont déjà arboré la cocarde verte proposée par La Harpe.

» 24 janvier. — Le Comité des villes prend en mains le gouvernement. Il se constitue en *Assemblée provisoire*.

» Pendant toute la journée, les habitants de la ville ont été sur pied. Chacun, même les enfants, avait une cocarde verte à son chapeau. Les dames avaient des rubans de cette couleur. Depuis 4 heures du soir, au bruit des fanfares et au milieu de rassemblements immenses, on a planté des arbres de liberté sur la place St-François et à la Palud. On a brûlé sur la place St-François les effigies d'ours du bureau des péages et du bureau des postes, on a détruit les armoiries des portières des diligences et on les a remplacées par la proclamation du général Ménard.

» 25 janvier. — Avec la permission des autorités, le bailli est parti à 2 heures après-midi, avec toute sa famille, dans deux carrosses.

» 26 janvier. — A 2 heures du matin, on a battu la générale ; on a dû réitérer cet appel à trois reprises et même aller chercher des hommes chez eux. Bien peu se rendaient au rendez-vous. On entendait crier dans les rues : « Aux armes ! citoyens, aux armes ! » Il s'agissait d'envoyer le plus possible de

monde à Moudon, à la suite de l'affaire de Thierrens (\*).

» 26 janvier. — A midi, on sait que les Français vont marcher sur Berne, en deux colonnes, par Lausanne et par Yverdon. On prépare les salles du Collège et l'église St-François pour les loger en partie. Les autres iront chez les particuliers.

» 28 janvier. — A 4 heures du soir, sont arrivés de Thonon, par Ouchy, 2600 soldats français. Ils sont logés dans les temples, au collège et chez les particuliers. A 6 heures, le général Ménard est arrivé avec sa suite.

» L'appareil militaire, les confusions qu'il occasionne, les préparatifs pour recevoir, loger, chauffer les troupes arrivées, l'obligation surtout de fournir de l'argent, ont paru répandre pendant tout le jour la consternation plutôt que le contentement. On voit sur le plus grand nombre de physionomies l'expression de l'abattement, de l'effroi, de la douleur.

» 29 janvier. — Les bataillons français partent du côté de Berne. Les officiers et sous-officiers français font les plus grands éloges de Bonaparte, etc.

» 30 janvier. — Les 3000 soldats français arrivés la veille par la rive septentrionale du lac partent pour Berne. Les particuliers se sont plaints de ces soldats, qui avaient fait trop bonne chère à Rolle, Nyon et Morges.

» Après midi, il arrive une nouvelle demi-brigade. Il y a une grande confusion dans les comités, car il est arrivé plus de troupes qu'on n'en attendait. Les soldats sont très turbulents. Les officiers se plaignent de ce qu'on leur a trop donné à boire en route de Nyon à Lausanne. Déjà il a fallu faire des exemples de quelques-uns d'entr'eux qui ont enfoncé une cave à Nyon et une à Morges. On en a transféré six à Morges pour ce fait, garottés et leurs habits tournés.

» Les officiers de cette armée ignorent la plupart ce qu'ils viennent faire dans ce pays. *Tout ce qu'ils savent, c'est que le général a ordre d'entrer à Berne avec ses troupes, de gré ou de force, comme ami ou comme ennemi.* »

(\*) On sait que l'affaire de Thierrens fut le prétexte dont les troupes françaises se servirent pour entrer en Suisse. Rappelons en quelques mots ce qui s'était passé. — Les habitants de Thierrens, restés attachés au gouvernement de Berne, avaient formé une garde urbaine, chargée de veiller à leur sûreté, ensuite d'une agression nocturne de la part d'hommes armés, venus de Moudon, où les idées nouvelles avaient de nombreux et chauds partisans. Dans la nuit du 25 au 26 janvier, une députation composée de l'aide-de-camp français Autier, des citoyens Detry et Perdonnet, s'acheminait sur Yverdon, par Thierrens, escortée de deux hussards français et de deux dragons vaudois. Elle allait, sur l'ordre du général Ménard, sommer le général bernois de Weiss, haut commandant du Pays-de-Vaud, d'évacuer ce dernier. Arrivée près de Thierrens, la députation est arrêtée par la garde urbaine. Une collision s'en suit, dans laquelle les deux hussards français sont tués. (Réd.)

A ce moment, le général Ménard fut remplacé par le général Brune.

« Le général Brune, dit Pichard, a déjà fait imprimer provisoirement une déclaration de guerre au gouvernement bernois. Plusieurs personnes l'ont vue.

» 1<sup>er</sup> mars. — Avant 8 heures du matin, ont été amenés de Payerne et conduits à l'Evêché, Rusillon et Pillichody, deux partisans convaincus de LL. EE. A 9 heures, ils sont repartis dans un carrosse à quatre chevaux, escortés par des dragons et des hussards français. On les mène à Carouge, d'où ils seront conduits à Paris. A leur passage à la Palud, ils ont été hués par des gens du peuple. Ils ont surtout été insultés de la manière la plus brutale et la plus féroce en sortant de l'Evêché, par une populace effrénée, qui allait jusqu'à demander à l'escorte qu'on les lui abandonnât, afin qu'elle en fit justice sur-le-champ. »

C'est le 6 mars, entre 9 et 10 heures du matin, qu'on apprit à Lausanne la prise de Berne. La réception de cette nouvelle fut suivie de grandes réjouissances.

» Aussitôt que l'Assemblée provisoire a reçu cette nouvelle, dit le journal que nous citons, elle a décrété que le canon serait tiré, que les cloches sonneraient, qu'elle irait en corps rendre grâce à Dieu, dans la cathédrale, et que, réunie aux électeurs, elle ferait une procession dans toute la ville.

Après la cérémonie à la cathédrale et le cortège dans les rues, il y eut, le soir, grande illumination « par les chandelles » que chacun mit sur ses fenêtres. Les rues furent remplies jusqu'après 10 heures d'une foule de curieux qui se promenaient par un très beau temps, pour jouir du spectacle de l'illumination.

» 7 mars. — Aux réjouissances de la veille a succédé un morne silence et les inquiétudes que l'on ne peut s'empêcher d'avoir sur les résultats des combats livrés autour de Berne et dans les Ormonts.

» 22 mars. — Des bataillons français arrivent à Lausanne, venant de Berne.

Les soldats sont parés des dépouilles prises aux Bernois : quelques-uns ont jusqu'à quatre montres, d'autres des sabres, des fusils, etc.

» 23 mars. — Il passe une quarantaine de canons pris aux Bernois, qu'on emmène en France.

» 28 mars. — Les ours pris à Berne et qu'on emmène à Paris, sont arrivés au nombre de trois, enfermés dans trois caisses, sur trois chars différents. L'une des caisses est étiquetée: Son Excellence Steiger; la seconde: Son Excellence d'Erlach; la troisième: Son Excellence de Weiss. On leur a fait faire le tour de la ville.

» 14 avril. — On voit passer le soir à

Lausanne 17 chars allant en France, escortés par des hussards, et chargés d'or, d'argent, d'effets précieux. »

Chers lecteurs. Il n'est pas un d'entre vous qui n'ait été arrêté sur son passage par ces marchands de journaux qui se sont abattus depuis quelques mois sur notre ville comme une légion de sauterelles et nous obsèdent au cercle, au café, dans la rue, sur notre seuil, à la gare, partout.

Samedi, jour de marché, ces endiablés criaient le *Supplément du Petit Journal*, avec une ardeur, une persévérance inaccoutumées. Une foule de dames leur faisaient le meilleur accueil et achetaient cette feuille avec un tel empressement, que nous nous sommes demandé ce qu'il pouvait bien contenir de si alléchant.

Après l'avoir parcouru, nous y avons remarqué l'article suivant, qui nous a tout expliqué :

Les hommes veulent une compagne aimable, gaie, sereine, avec une disposition à s'accommoder de la vie telle qu'on la lui fait. Bref, elle doit être un rayon de soleil dans leur maison, et ils ne lui permettent pas de s'assombrir même lorsqu'ils rentrent au logis grincheux, moroses, pessimistes.

Ils aiment la femme dont la conversation est agréable... quand ils désirent causer, mais qui sache se taire, quand il leur plaît de rester silencieux, plongés dans leurs réflexions et leurs méditations ou quand ils ont envie de parler sans être interrompus.

Ils la demandent assez maternelle pour comprendre les besoins des grands enfants aussi bien que ceux des petits (en un mot un mari peut n'avoir aucune attention pour nous, mais il s'étonnera si nous ne le gâtons pas).

Même quand ils ont l'esprit amer, ils aiment qu'elle dise plutôt du bien que du mal de l'humanité. Ils attendent qu'elle soit toujours prête à sympathiser à leurs ennuis ou à leur joies... tout en gardant souvent une indifférence souveraine pour les petits événements de sa vie à elle.

Ils deviennent souvent grognons avec l'âge, ils exigent qu'elle vieillisse avec grâce. Ils désirent qu'elle s'habille bien, selon leur condition... en dépensant fort peu. Ils ne veulent pas que sa toilette tire l'œil; en conséquence, elle doit choisir des façons sans excentricité et des nuances paisibles, pour passer inaperçue... car un mari peut être très aimable pour les femmes des autres, mais il ne veut pas que ses congénères se doutent de l'existence de la sienne.

Si on vous dit qu'un homme aime les femmes intelligentes, ne le croyez pas absolument. Pour lui plaire, cachez-lui la moitié de votre cerveau, montrez-lui toute l'étendue de votre cœur. De bien longtemps encore, les hommes ne pardonneront pas à la femme de pouvoir se hausser quelquefois à leur hauteur intellectuelle.

Ils n'admettent pas que leur femme soit froide pour eux, même quand ils le sont pour elle. Il la leur faut affectueuse. Ils seront quelquefois d'aspect sévère, un peu